

NICHON
les Bains
DE
NTBARRY

3 juillet. Bonne musique et danse. [954]

Louer
boulangerie dans un vil-
truyère. [969]
r au bureau du journal.

son à vendre
ièces, cuisine, grange, cave,
aise, écuries, pour 2500 fr.
oyement. [953]
a bureau du journal.

VENDRE
la Cuvaz. S'adresser au
après, en ville, ou à Xa-
nd, au Pasquier. [955]

hypothécaires
du 4 1/2 au 5 %.
au notaire **Andrey**, à
[956]

de Fribourg
à 12 francs.
tirage 14 août.
ANDREY, notaire.

Louer
ore meublée. S'adresser
boulanger. [948]

INES à COUDRE
es systèmes perfectionnés,
le fil, depuis francs—60 —
» 120 —
tissage gratuit.
à M^{me} Brunisholz, à
[951]

Louer
ouvant servir de bureau
sin avec grande vitrine
bre meublée, les deux situés
aussée de notre bâtiment,
gare. [945]
Glasson frères.

Avis.
né à l'honneur d'informer
il a repris le magasin d'é-
Franzetti, à Bulle.
mande
Ph. Dubas.

ERNIES.
personnes affectées de her-
trouveront sûrement du
en employant mon procédé
tements par correspondan-
gratis en s'adressant à
on du journal ou à Kriisi-
ecin herniaire, à Gais, Ct
Suisse) H 1427 X [784]

populaire Suisse
(salle de Fribourg.)

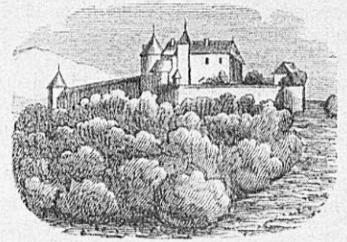
ptions des billets à 3 mois
10 % de commission par.
ns des crédits en comptes
ntis 4 3/4 % plus 1/8 à 1/2 %
a par semestre, selon vire
(O Fr. 16.)

ires jouissent d'une réduc-
ux ci-dessus. [844]
La Direction.

à Gruyère. Gérant: Ch. Morel



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
» » 6 mois » 2.—
Pour l'Etranger le port en sus.
Prix du Numéro 15 Cts.
On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

Prix des Annonces et Réclames.
Annonces: Pour le Canton
10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.,
la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 11 Juillet 1884.

Les cabarets et la plaie du brandevin.

Nous avons lu le message adressé par le Conseil fédéral aux Chambres, dans leur dernière session au sujet de la question de l'alcoolisme.

C'est un travail sérieux, raisonné et instructif. Il y a là des renseignements statistiques, que le Conseil fédéral a puisés dans tous les cantons de la Suisse et dans la plupart des Etats étrangers.

Ce n'est pas d'hier que le fléau du schnaps exerce ses ravages; mais il est incontestable que depuis une certaine période d'années, il y a recrudescence et augmentation.

Quelles sont les causes de l'aggravation de la plaie; pourquoi la consommation de l'eau-de-vie accroît-elle?

Le message ne croit pas qu'il faille en rendre responsable uniquement l'augmentation du nombre des pintes et cabarets. Car, affirme-t-il et prouve-t-il par des chiffres, ce sont précisément les cantons qui ont le plus grand nombre d'établissements publics par mille âmes de population, qui souffrent le moins des ravages du brandevin.

Ainsi Schwytz, Thurgovie, Grisons, Tessin, Valais, où il y a environ 10 auberges ou pintes par mille âmes de population, sont précisément les cantons où l'on a constaté, dans la période de 1877 à 1882, le moins de décès causés par l'abus des spiritueux; et Berne, Fribourg, où il y a la moitié moins d'auberges en proportion de la population que dans les cantons précédents, comptent le double de décès causés par l'alcoolisme. Ainsi Schwytz a 12 auberges par mille âmes de population et ne compte annuellement que deux décès sur mille, causés par l'abus des spiritueux, tandis qu'à Berne, qui n'a que quatre vendages publics pour mille âmes de population, on trouve 8 décès sur mille, procurés par les excès de l'eau-de-vie.

Thurgovie a 12 auberges par mille âmes de popu-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 18

DENNEY ET TAPOLET

par P. SCIOBERET.

I.

(Suite.)

— Pas trop. Il y a une heure à peine que j'ai déjeuné.
— Fort bien, mais des petits-pâtés, ça se mange toujours, et pour preuve je continue, avec votre permission toutefois. Donc, pour répondre à votre aimable question, je suis venu à Fribourg, pour cette raison-ci et les suivantes. Je le dis à vous, parce que vous avez été mon meilleur élève et toujours poli, et parce que feu M. votre père m'a toujours témoigné beaucoup de considération, bien qu'il fût un peu chiche du bois de la commune. Donc je suis très mécontent de l'inspecteur des écoles. L'école de Juliens, je puis m'en vanter, a toujours été, sous ma magistrature, tenue avec un soin remarquable. J'ai fait des hommes, des hommes distingués et cependant ai-je jamais obtenu une prime ni même une mention honorable? Non, jamais, au grand jamais. J'en puis faire serment devant Dieu et devant les hommes. Il y a de la cabale là-dessous. Et

l'ation et Fribourg 5, mais les décès amenés par l'alcoolisme sont à Fribourg de 6 sur mille, et en Thurgovie de 1 sur mille seulement.

Pendant la même période de 1877 à 1882 on compte à Berne, parmi les jeunes gens déclarés impropres au service, le 11 % qui le sont pour cause d'alcoolisme, à Fribourg 2 sur 100, tandis que Schwytz et Thurgovie n'en ont pas même 1 %.

Le nombre d'auberges n'est donc pas la cause de l'augmentation de la consommation de l'eau-de-vie. Du reste, le message établit par des chiffres officiels qu'il ne se boit dans les établissements publics que le 1/3 de l'eau-de-vie qui se consomme en Suisse; les deux autres tiers sont consommés à domicile.

Parmi les hommes enfermés dans les hospices d'aliénés, on en compte environ le 20 % qui sont devenus fous par l'alcoolisme.

Ici, nous laissons la parole à l'auteur du message.

« On songe involontairement, en examinant ces chiffres, à la multitude de familles que l'ivrognerie du père ou de la mère font tomber à la charge de l'assistance publique. Pensant que des renseignements à ce sujet seraient pour vous de quelque intérêt, d'autant plus qu'il s'agit ici d'une misère méritée et par conséquent évitable, nous avons prié les gouvernements cantonaux de nous communiquer: 1° le nombre total des individus assistés en permanence par la caisse des pauvres pendant l'année 1882, et 2° combien d'entre eux étaient assistés par suite de l'abus de l'eau-de-vie, soit personnel, soit de leur soutien. Un certain nombre de cantons n'ont pas même pu nous fournir le premier de ces chiffres, et quant au second, nous avons reçu moins de renseignements encore; nous avons pu constater à cette occasion que souvent les autorités communales ne sont pas suffisamment informées, ce qui est indispensable pour une administration régulière, sur le compte de ceux de leurs ressortissants qui sont assistés hors de leur commune. Nous devons nous en tenir à quelques indications isolées, qui ont aussi une certaine valeur. Dans le canton de Berne, qui a le régime de l'assistance au lieu

vous concevez combien il est pénible pour un homme qui a des sentiments patriotiques et une nombreuse famille à nourrir de se voir chaque année refuser la juste récompense de ses peines. Aussi ai-je pris la résolution de quitter l'administration publique. Mais voilà, si je ne tiens pas à elle, elle tient à moi. A chaque démarche que j'ai faite pour entrer dans l'administration pour laquelle je me sens une aptitude peu ordinaire, on m'a toujours répondu: restez instituteur; le canton a besoin de bons instituteurs. Il y a encore de l'inspecteur là-dessous. Mais, maintenant que M. Tapolet est ici, je crois que je le tiens. Vous savez que M. Tapolet a beaucoup de considération pour moi. Eh bien! il m'a dit tout net que le gouvernement était entré dans de nouvelles voies, et il m'a invité à dîner. Vous comprenez toute la portée de ces mots: dans de nouvelles voies! Ah! ce M. Tapolet est un bien digne homme, un homme comme on n'en trouve pas beaucoup. Vous êtes allé le voir sans doute?

— Non, pas encore.
— Ah! mon cher, ce n'est pas bien de votre part. M. Tapolet, c'est maintenant le patron à tous ceux de Juliens; c'est un homme qu'il ne faut pas négliger, il a le bras long. D'un mot il peut vous lancer dans les affaires, et votre écriture! Croyez-vous que je vous ai donné une main pareille pour que vous la teniez dans votre poche? Du reste, n'ayez peur, je lui parlerai de vous, et cela pas plus tard que dans une demi-heure puisque je vais dîner chez lui.
— Mon cher monsieur Crocherel, vous n'en ferez rien, j'espère. Vous me rendriez un très mauvais service en lui parlant de cette rencontre.
— Compris, compris, mon vieil ami. Mais, n'ayez peur,

de domicile et qui a pu, en conséquence, nous fournir les données les plus complètes, il y a dans 25 districts, sur un nombre total de 16,916 assistés, 2003 individus (12 %), qui sont tombés dans la misère par suite de leur intempérance; le canton de Vaud, qui n'a guère de pauvres dans les autres cantons, attribue l'indigence de 514 assistés sur 5913 (8.7 %) aux abus de l'eau-de-vie. La ville de St-Gall nous écrit que sur 91 personnes assistées en 1882, il y en avait 13 (14.3 %) qui devaient leur misère à leur goût pour la boisson, et que sur 180 personnes qui ont été à la charge de la commune pendant les 10 dernières années, environ 40 à 50 étaient des buveurs de profession; enfin que sur les pauvres placés à l'hospice, il y en avait 15 % en 1870 et 25 % en 1882/83 que l'ivrognerie avait conduits à l'indigence.

Ne pouvant pas vous donner un aperçu général de la situation du pays sous ce rapport, et ne voulant pas argumenter avec des données incomplètes, nous nous en tiendrons à ces quelques exemples.

Que d'existences peuvent être tourmentées ou vouées au malheur par la faute d'un seul homme! Grâce à la passion qui le domine, l'ivrogne, malgré ses allures débonnaires, est un être cruel: il promet tout et ne tient rien; il laissera tomber sa famille, aussi digne qu'elle soit de son affection, dans la misère et dans l'opprobre plutôt que de s'affranchir de l'esclavage qui l'enchaîne; par la mauvaise société que ses habitudes l'obligent à fréquenter, il devient lui-même grossier, brutal, déloyal, et finalement capable d'actions déshonorantes; il entraîne sa famille avec lui dans la fange, d'où il n'a plus la force de se dégager. »

CONFÉDÉRATION

Postes. — 1. L'échange des colis postaux et articles de messagerie avec la Sicile et la Sardaigne est supprimé jusqu'à nouvel ordre.

2. L'échange de la messagerie avec l'Italie, via Genève-France (tarif num. 5) est également supprimé temporairement.

3. Il en est de même du service des colis postaux

ajouta-t-il en clignant de l'œil et en baissant la voix. Je trouverai certainement le moyen de glisser quelque chose à Mlle Henriette. Si vous écriviez quelque chose! Vous ne pouvez que gagner à écrire. Une main pareille! C'était une belle fille. Vous en savez quelque chose, héin! petit scélérat! et c'est maintenant une superbe demoiselle. Mon Dieu! comme ça change ces petites filles! c'est à n'y pas croire!
— Encore une fois, M. Crocherel, si vous avez de l'amitié pour moi, vous ne direz à personne que vous m'avez vu à Fribourg.

— Mais je ne comprends pas du tout votre théorème, à moins que vous ne vouliez finasser avec moi. En ce cas, vous auriez tort. Je suis votre ami à tous égards; et, sans me flatter, je puis vous garantir que je jouis chez M. Tapolet des meilleurs adjectifs.

— Je n'en doute pas. Mais dans ce moment.... dans l'état où en sont les choses...

— Que voulez-vous dire? Est-ce que par hasard vous auriez rompu? Ah! ce serait dommage, bien dommage, en vérité! Un beau brin de femme! Vous avez eu tort, et s'il en est ainsi il vous faut renouer. Que diable! il faut un peu de patience, mon cher. Moi, tel que vous me voyez, j'ai attendu pendant sept ans et demi. Il en vaut la peine, je pense.

— Oui... mais...

— Mais quoi? Vous êtes singulier, vous! N'avez-vous pas les cartes en mains et une plaisante partie à jouer? Soyez bien convaincu d'ailleurs que vous n'êtes pas vu de mauvais œil dans la famille. Un Denney! N'est-ce pas comme disait feu M. votre père, le plus beau nom, la plus belle maison de Julien! Et les espérances, l'oncle! Ah! si vous croyez qu'on vous

avec le Portugal (y compris Madère et les Açores), via France. Les colis postaux à destination du Portugal (Madère et Açores) doivent en conséquence être dirigés jusqu'à nouvel ordre exclusivement par l'Allemagne (Hambourg); ils doivent être accompagnés de deux déclarations en langue française.

Choléra. — Le gouvernement zuricois publie, à propos du choléra, une série de recommandations aux citoyens de ce canton. C'est au moins ce que doit contenir cet acte que les journaux zuricois désignent sous le nom de « Proklamation. »

A Genève le service de désinfection a été commencé à la gare; mais on a abandonné le système des bains. Les voyageurs venant de Toulon et de Marseille sont enfermés jusqu'au cou dans des caisses où ils sont soumis à des fumigations de chlore. En cas d'invasion, on s'occupe d'installer des lazarets éloignés de la ville, où les malades seraient soignés dans des tentes. Des pavillons d'isolement qu'on établirait à St-Georges ou à Corsier seraient destinés aux voyageurs arrivant malades ou aux cholériques arrivés à Genève depuis peu.

La police a saisi samedi 900 kilos de fruits mal murs (abricots et poires) dans les différentes places du marché.

Nous lisons dans l'*Echo du Val d'Aoste* qu'au seul passage frontière sur la France, celui du Petit-St-Bernard, un local a été adapté à l'hospice pour y observer pendant la quarantaine les voyageurs suspects. Des soldats et un médecin y resteront jusqu'à la cessation du fléau.

On télégraphie de Berne au *Volksfreund* que les wagons de voyageurs dirigés sur l'Italie, en transit, par la ligne du Gothard, sont empêchés de franchir la frontière italienne par les autorités sanitaires. M. Bavier, notre ministre à Rome, doit avoir adressé une protestation à qui de droit contre ces inqualifiables procédés.

Une commission composée de MM. Deucher, chef du département des postes et chemins de fer, Kocher et Lichtheim, professeurs à Berne, a été adjointe au département fédéral de l'Intérieur, en vue de la prompt exécution des mesures concernant le choléra.

Ordonnances sanitaires. — Le Conseil fédéral a rendu une ordonnance sur les mesures à prendre contre l'invasion du choléra. Il a adressé à cet effet une circulaire aux cantons et réglé ce qui concerne l'importation et le transit des peaux brutes, des déchets de coton, des chiffons, des objets de literie, des vieilles hardes, de la laine non lavée et des effets de voyageurs venant de France.

La circulaire aux cantons ordonne à ceux-ci d'organiser des services sanitaires ou de réorganiser ceux qui existent déjà.

Chaque commune doit instituer une commission sanitaire pour exécuter les mesures prescrites. En cas de besoin, elle doit établir un lazaret destiné à recevoir les cholériques indigents; dans les grandes localités, une maison de refuge sera préparée pour les personnes saines obligées de quitter un foyer épidémique.

La circulaire contient en outre des instructions sur la désinfection et l'organisation du service sanitaire en cas d'apparition de la maladie.

Les chemins de fer, postes et bateaux à vapeur sont chargés de prendre toutes les mesures nécessaires, d'après les mêmes instructions que celles données aux cantons et aux communes, le tout sous la surveillance des fonctionnaires délégués à cet effet par le département de l'Intérieur. L'ordonnance contient

des prescriptions sur la propreté des salles d'attente, buffets, wagons, cabines, lieux d'aisance, etc.

En ce qui concerne la Suisse-Occidentale, le Conseil fédéral a désigné un certain nombre de stations qui seront tenues de recevoir et de soigner les voyageurs atteints ou suspectés du choléra. Ce sont: Lausanne, Genève, Vallorbes, Yverdon, Les Verrières, Neuchâtel, Romont, Fribourg, Payerne, Vevey, St-Maurice et Sion.

Conférence internationale. — C'est le 4 août prochain que s'assembleront à Berne les représentants des divers Etats européens, pour délibérer sur la création d'un tribunal arbitral auquel seraient soumis les différends entre nations.

Les séances auront lieu dans une des salles du Palais fédéral et seront présidées à tour de rôle par chacun des délégués des grandes puissances.

L'initiative de la réunion de ce congrès au petit pied est due à l'association anglaise: *International arbitration and peace Association*, présidée par le comte de Shaftesbury. Les points suivants seront traités dans les séances: Création de tribunaux internationaux d'arbitrage, neutralisation des grands canaux maritimes, tribunaux internationaux, désarmement général, etc.

Explorateurs. — M. Moser, de Schaffhouse, dont l'intéressant voyage dans l'Asie russe a été publié sous forme de lettres au *Journal de Genève*, était à Berne samedi. Il a été reçu par M. Welte et plusieurs autres membres du Conseil fédéral. On dit aussi que M. Ruchonnet recevra, en sa qualité de président de la Confédération en 1883, un superbe vêtement tout en soie et or que l'émir de Bokara a prié M. Moser de remettre à son souverain.

Berne. Un grand incendie a éclaté à Merlingen, au bord du lac de Thoune. Cinq maisons et deux granges sont incendiées.

Zurich. — A Breitacker petit hameau situé près de Hinweil et peuplé d'une trentaine d'habitants, a éclaté une violente épidémie de typhus. Il paraît qu'elle a été causée par la mauvaise qualité de l'eau. Une enquête sanitaire a été ouverte.

Depuis le mois d'avril, la ville de Zurich a employé, pour la désinfection des abords des bâtiments publics, une somme de 5000 fr. en chlorure de chaux. A cela s'ajoute le salaire des ouvriers. Malgré le coût de cette mesure, elle sera exécutée pendant tout l'été.

Lucerne. — Il y a en ce moment, sur les bords du lac de Lucerne, un très grand nombre d'étrangers, surtout des Français et notamment des Parisiens. Le choléra n'est sans doute pas étranger à cette affluence de touristes.

Schwytz. — On parle de révision de la constitution dans ce canton. L'*Echo du Rhigi* demande la simplification de l'administration et l'extension des droits du peuple.

Bâle. — Un journal de Bâle propose de ne célébrer chaque année qu'une seule fête fédérale; les tireurs, les chanteurs et les gymnastes auraient successivement leur tour. Il est évident que ce serait bien suffisant, surtout si l'on considère le grand nombre de fêtes locales, régionales et cantonales, auxquelles les tireurs, les chanteurs et les gymnastes sont conviés chaque année.

St-Gall. — Dans la petite vallée de Walden, qui compte 250 habitants, il n'y avait qu'une seule auberge; elle vient de se fermer faute de clients. Ce fait inouï mérite bien l'honneur de la publicité, fait observer le *Journal de Genève*.

Argovie. — Lundi dernier, on avait dû abattre à Staufen une vache malade. L'inspecteur du bétail autorisa la vente de la viande. Le lendemain, mardi, quinze personnes qui en avaient mangé tombaient malades à leur tour. Elles sont maintenant en bonne voie de guérison, sans deux ou trois, qui sont dans un état désespéré. Une enquête est ouverte.

Thurgovie. — L'incendie de Balterswyl est l'œuvre de trois petits drôles de garçons meuniers, qui avaient comploté ce haut fait. Le principal coupable est un petit Badois de 17 ans, nommé Ehrle.

Vaud. — *Avenches.* — Le lac de Neuchâtel vient de faire deux victimes à Cudrefin: mercredi, la femme du buraliste postal de Cudrefin et sa nièce se baignaient derrière le môle, du côté de Portalba, où le lac est assez profond. Les deux femmes ont disparu sous l'eau et on n'a pu les retirer qu'une demi-heure après. On a vainement cherché à les rappeler à la vie.

Par 11,000 voix contre 5,000 environ, le peuple vaudois a ratifié le décret d'emprunt de 2,000,000 de francs voté par son Grand Conseil. Ce plébiscite constate une victoire pour le gouvernement.

Neuchâtel. — Dimanche, de 11 h. à midi, un orage épouvantable a fondu sur la ville de Neuchâtel. Le tonnerre éclatait furieusement, lançant la foudre qui a frappé la maison de la Ville de Paris et un des beaux arbres du faubourg de l'Hôpital. La maison de la Ville de Paris n'a pas de grands dégâts à regretter, mais l'arbre du Faubourg est fendu, nous dit-on. En même temps la pluie tombait par torrents, à tel point que l'on aurait pu aller en bateau dans le faubourg du Lac.

Genève. — Le peuple genevois a ratifié la construction du chemin de fer Vollandes-Annemasse par 7040 voix contre 3040 voix favorables au Cornavin-Veyrier.

A Genève, à l'arrivée du train de France, les voyageurs venant du Midi de la France sont consciencieusement fumigés sous la surveillance de MM. les docteurs Redard et Wartmann. Les patients, assis dans des caisses d'où l'on ne voit sortir que la tête, sont exposés pendant quelques minutes à des vapeurs de chlore qui se dégagent d'ustensiles de ménage d'une forme peu élégante. En général, les voyageurs des deux sexes se prêtent de bonne grâce à cette formalité, et ils ont même la politesse de remercier les opérateurs. Ces fumigations n'ont, paraît-il, d'autre désagrément que d'imprégner pour plusieurs jours les vêtements d'une odeur qui n'a rien de commun avec les produits de la parfumerie.

Sur la proposition du département de Justice et Police, le Conseil d'Etat interdit dans le canton de Genève l'entrée des fruits provenant du midi de la France. Cette interdiction ne s'étend ni aux oranges ni aux citrons.

La Ville de Genève organise cette année une exposition des produits de l'art appliqué à l'industrie, qui s'ouvrira le même jour que l'exposition municipale des Beaux-Arts et aura la même durée, soit du 15 août au 15 septembre. Si l'essai réussit, cette exposition aurait lieu chaque année.

Elle comprendra les genres suivants: — l'orfèvrerie, la joaillerie et la bijouterie; — le bronze d'art, le meuble artistique et le fer forgé artistique; — la céramique, la peinture sur émail et l'émaillerie; — la gravure et la ciselure; — les compositions de modèles et les projets d'art industriel, et, en général, toutes les industries se rattachant aux arts décoratifs.

II.

Une fois établi à Fribourg, M. Tapolet avait mis en œuvre les mêmes moyens qui lui avaient si bien réussi dans son village. Modeste, à l'ordinaire, affable envers tous, plein de déférence, sans être cependant trop obséquieux, avec les hommes du jour, il jouissait d'une estime générale. Son parti voyait en lui un instrument utile et peu coûteux; le parti contraire, un homme peu dangereux, et qui, le cas échéant, serait assez disposé à parlementer. Cependant, comme à cette époque les opinions allaient s'exaltant de jour en jour, M. Tapolet ne pouvait guère rester en arrière; mais ce que d'autres traitaient au point de vue politique, il affectait, lui, de le comprendre au point de vue religieux, et ses adversaires eux-mêmes étaient disposés à l'indulgence en faveur de cette considération.

D'ailleurs, en homme prudent, il écoutait plus volontiers qu'il ne parlait. Son tact habituel lui avait fait éviter le défaut ordinaire des parvenus. Il ne tranchait pas en présence d'un personnage important, mais il le flattait de la manière la plus adroite en se faisant, pour ainsi dire, l'écho de sa pensée. Il voyait fort bien tout ce qui lui manquait encore pour jouer un rôle marquant; il n'avait pas déposé assez complètement le vieil homme; la peau du paysan lui dérangeait encore sous les habits du bourgeois; mais telle était la trempe de son caractère qu'il ne désespéra pas de parfaire son éducation. (A suivre.)

laissera aller de gaieté de cœur, vous vous trompez fort, croyez-moi.

— Fort bien, mais... ce mariage...

— Il ne dépend que de vous, vous dis-je, soyez-en sûr. Mais encore une fois, il faut de la patience. Ah! si j'étais à votre place!

— Je ne vous le souhaite pas. Ce n'est pas gai, allez.

— Mais, mon cher Denney, je n'ai pas l'honneur de vous comprendre. Où avez-vous lu que les jolies femmes nous tombent toutes rôties dans la bouche? Il est évident que si vous attendez qu'on aille vous chercher, vous attendrez longtemps! C'est bien à vous, je pense, de commencer la conjugaison. Aimez, elle aimera; rien n'est plus juste. Surtout établissez-vous à Fribourg et *dominus tecum*.

— Et l'autre! vous savez, le futur, objecta Auguste qui voulait en finir une fois.

— L'autre! quel autre! Ha, ha, ha. Oh! je comprends maintenant. Vous y croyez, vous, à l'autre!

— Voyons, mor cher M. Crocherel, tâchez de ne pas parler si haut et d'oublier, si possible, que vous venez d'avaler une bouteille de vin. Raisonnons, je vous prie. On a dit à Juliens qu'Henriette allait se marier. Est-ce vrai ou est-ce faux?

— *Distinguo*, mon très raisonnable ami. Qu'elle l'ait dit, c'est possible. Les demoiselles sont toujours sur le point de se marier. Règle générale, leur chapitre favori, c'est celui de la conjugaison. Mais l'autre, comme vous l'appellez fort ingénieusement, n'est guère qu'une proposition incidente. Il est poli, assidu, voire galant, mais c'est qu'il a besoin de M. Tapolet, et M. Tapolet de lui. Ils sont, comme qui dirait, les com-

pléments l'un de l'autre. M. Tapolet et l'autre, c'est Noël et Chapsal, quelque chose comme un substantif composé. Admettons même qu'il y ait des intentions (je suis sûr qu'il ne peut y avoir autre chose), faut-il s'effrayer pour cela? Moi, quand je faisais la cour à ma femme, nous étions cinq concurrents. Eh bien! vous voyez que je l'ai et depuis longtemps déjà. Sept ans et demi de luttés, mon cher, un peu plus que Jacob, et avec cette différence que pendant ce temps Jacob devint riche et ma femme pauvre. Que cela vous serve d'exemple. Maintenant, permettez-moi de lever la séance. Où logez-vous, afin que je sache où vous trouver? Faites-moi le plaisir de compter sur moi et de compter avec la fille; je crois que je n'ai pas de monnaie. Je vous revaudrai cela. Bonjour.

Denney savait fort bien qu'il ne pouvait pas faire grand cas du bavardage du maître d'école; cependant, dans la situation où il se trouvait, cette conversation eut sur lui un puissant effet. Les ressorts qui font mouvoir l'organisme humain sont tels qu'il suffit quelquefois de la plus légère impulsion pour opérer un mouvement considérable. Grâce à la partialité que tout homme porte en soi, il se sentit tout disposé à croire ce qui flattait ses espérances; il accorda plus de confiance aux paroles elles-mêmes qu'à la bouche d'où elles sortaient, et il en conclut qu'il avait pris son demi trop tôt. Y a-t-il d'ailleurs rien d'aussi présomptueux et d'aussi crédule qu'un amoureux?

Un besoin impérieux de voir Henriette se fit aussitôt sentir. Henriette! Peut-être pensait-elle à lui? peut-être l'attendait-elle?

Samedi, vers 4 heures, dévoré cinq maîtres de Plasselb; trois d'ues, mais ont l'église, en bois, détruite.

Le feu a comm... on ne sait pas en... pompes des comm... pague de Fribour...

Des cinq maîtres... fr.; l'autre 4,000... sur la taxe des... de 700 et de 400...

Le concours de... de leurs pouliniers... l'année 1884:

Mardi 5 août, le district de la...

Mercredi 6 août... sur les Places, p... Singine;

Jeudi 7 août, les districts de la G...

Vendredi 8 août... pour les districts...

Conformément... février 1883 con... Confédération p... reproduction, le... comme suit:

A Fribourg, le... pour les districts... de la Broye.

A Bulle, le je... les districts de... veysse.

Le Conseil d'... en faveur du con...

Un abonné de...

Les propriétaires... certain âge, ont... lir par l'âne, et... produit de fruit... faute, car la sail... trop tardive pou... qui se vendra de... septembre. Ces p... pour qu'il vaille... tions.

Porcs et m...

Les agriculteurs... bons reproducteurs... meilleures races... qu'au 31 juillet, d'Agriculture, M... ou à M. Lederrey... ciétés d'agricultu... ou à Drogneus.

Les achats et Sociétés d'agricu...

On est prié d... nombre des sujet...

Agriculteurs, les races les plus de l'occasion.

Nous apprenon...

de Morat, le *Mai* excursion dans la... par la *Chorale* a... sique. Dimanche...

Après midi, cour... soir, réunion fan... des Alpes, conce...

Lundi matin, Nous souhaitons...

beaucoup de pla... bon souvenir de

On nous écrit

Quelques cito... et qui ont pu se... point indifférent... et la classe ouv... soumettre ce qui...

Depuis bien lo... ont baissé de p...

CANTON DE FRIBOURG

Samedi, vers 3 heures après midi, un incendie a dévoré cinq maisons et deux granges dans le village de Plasselb; trois autres maisons ont pu être défendues, mais ont quelque peu souffert. La flèche de l'église, en bois, recouverte de bardeaux, est en partie détruite.

Le feu a commencé dans la maison d'un boulanger, on ne sait pas encore dans quelles circonstances. Les pompes des communes voisines et la pompe de campagne de Fribourg ont aidé à éteindre l'incendie.

Des cinq maisons assurées, l'une était taxée 5,000 fr.; l'autre 4,000 fr.; les trois autres sont portées sur la taxe des bâtiments pour les sommes de 900, de 700 et de 400 fr.

Le concours des juments poulinières, accompagnées de leurs poulains de l'année, est fixé comme suit pour l'année 1884 :

Mardi 5 août, à 8 1/2 h. du matin, à Romont, pour le district de la Glâne ;

Mercredi 6 août, à 8 1/2 h. du matin, à Fribourg, sur les Places, pour les districts de la Sarine et de la Singine ;

Jeudi 7 août, à 8 1/2 h. du matin, à Bulle, pour les districts de la Gruyère et de la Veveyse ;

Vendredi 8 août, à 8 h. du matin, à Domdidier, pour les districts de la Broye et du Lac.

Conformément à l'art. 2 du règlement fédéral du 27 février 1883 concernant les primes à accorder par la Confédération pour les pouliches qualifiées pour la reproduction, le concours des pouliches aura lieu comme suit :

A Fribourg, le mercredi 6 août, à 2 h. après midi, pour les districts de la Sarine, de la Singine, du Lac et de la Broye.

A Bulle, le jeudi 7 août, à 2 h. après midi, pour les districts de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveyse.

Le Conseil d'Etat a accordé un subside de 100 fr. en faveur du concours des chevaux d'Yverdon.

Un abonné de la campagne nous écrit :

Les propriétaires de juments qui ont atteint un certain âge, ont trop peu l'habitude de les faire saillir par l'âne, et lorsqu'une première saillie n'a pas produit de fruit, on renvoie d'une année. C'est là une faute, car la saillie opérée en juillet et août n'est pas trop tardive pour obtenir l'année suivante un élève qui se vendra de fr. 250 à 400 à la foire du mois de septembre. Ces prix sont suffisamment rémunérateurs pour qu'il vaille la peine de réfléchir à ces observations.

Porcs et moutons de race anglaise.

Les agriculteurs qui désireraient se procurer de bons reproducteurs de porcs ou de moutons des meilleures races anglaises, peuvent s'adresser jusqu'au 31 juillet, ou au président de la Société suisse d'Agriculture, M. Frick à Strickhof-Oberstrass, Zurich, ou à M. Lederrey, président de la Fédération des Sociétés d'Agriculture de la Suisse romande, à Lausanne ou à Drogneux.

Les achats et les transports se feront aux frais des Sociétés d'Agriculture.

On est prié d'indiquer le sexe, l'âge, la race et le nombre des sujets que l'on désire.

Agriculteurs, les porcs et les moutons anglais sont les races les plus avantageuses connues. Profitez donc de l'occasion.

GRUYÈRE

Nous apprenons avec plaisir que la société de chant de Morat, le *Mimmerchor*, fera dimanche et lundi une excursion dans la Gruyère. Elle sera reçue à Bulle par la *Chorale* avec le concours de la société de musique. Dimanche, après 1 heure, cortège, réception. Après midi, course dans les environs de la ville; le soir, réunion familière à la grande salle de l'hôtel des Alpes, concert donné par les trois sociétés.

Lundi matin, course à Gruyères et à Montbarry. Nous souhaitons à nos amis Moratois beau temps, beaucoup de plaisir et nous espérons qu'ils garderont bon souvenir de leur visite dans notre contrée.

Pain.

On nous écrit :

Quelques citoyens, lecteurs assidus de la *Gruyère* et qui ont pu se convaincre que votre journal n'était point indifférent à ce qui peut intéresser le public et la classe ouvrière en particulier, viennent vous soumettre ce qui suit :

Depuis bien longtemps déjà, les blés et les farines ont baissé de prix d'une manière considérable. Le

public pouvait donc espérer à bon droit que messieurs les boulangers, toujours si prompts à augmenter le prix du pain dès que la plus petite hausse du blé apparaît, s'empresseraient de faire profiter leurs clients de la baisse actuelle, qui va en s'accroissant tous les jours.

D'après les renseignements les plus récents, il semble probable que la prochaine récolte sera supérieure à celle de l'année dernière et pourra donner pour la France de 110 à 115 millions d'hectolitres, soit environ 10 millions d'hectolitres de plus que la production d'une année moyenne, qui est évaluée à 103 millions d'hectolitres. En outre les blés des Indes arrivent en quantité considérable sur les marchés de Gènes et de Marseille.

Dans ces conditions, les prix des blés auront bien de la peine à se relever, et l'on peut même prédire de nouvelles dépréciations dans un temps plus ou moins prochain.

Nous osons espérer que messieurs les boulangers voudront bien réfléchir et mettre les prix de leur marchandise de première nécessité en harmonie avec ceux des blés et des farines. Les boulangers des autres villes se sont efforcés de donner satisfaction à leurs clients, sous ce rapport.

Ainsi, d'après la *Feuille d'Avis* de Lausanne, deux boulangeries de cette ville vendent le pain blanc à 30 et 32 centimes le kilo; les autres à 34 centimes. A Genève et dans toutes les principales villes de France le prix du pain 1^{re} qualité est fixé à 36 centimes le kilo; la grande boulangerie populaire parisienne vend même son pain de première qualité à 65 centimes les quatre livres.

Pourquoi nos boulangers n'imiteraient-ils pas l'exemple de leurs confrères? En faisant cela, ils mériteraient la reconnaissance de leurs clients et éviteraient à quelques-uns d'entre eux l'embaras de provoquer une assemblée pour poser les bases d'une boulangerie coopérative.

Une réunion de citoyens.

Un bien bel exemple.

Notre tribut de reconnaissance publique à la mémoire bénie de Madame Pauline Remy, née Glasson, épouse de M. le député Auguste Remy, de Bulle!

Madame Remy avait, dans le cours de la dernière maladie qui l'a emportée, répété à son mari et à ses enfants, qu'elle désirait qu'on affectât la somme de 6,000 francs, prise dans sa succession, en bonnes œuvres.

La famille Remy a mis religieusement à exécution les vœux et les volontés de sa chère défunte.

Elle a attribué :

- à l'hospice de district fr. 3,000.
- à l'hospice bourgeois de Bulle . . . » 1,000.
- à l'hospice de Marsens » 500.
- aux séminaristes indigents » 500.
- aux dames de St-Vincent-de-Paul . . . » 200.
- aux RR. PP. Capucins » 200.
- à l'œuvre de la soupe des enfants . . . » 100.
- et à diverses autres destinations pieuses » 500.

Encore une fois merci pour les malheureux que soulagera la charité de Madame Remy! Merci aussi à sa famille qui a si bien rempli ses intentions!

La *Société de Gymnastique* de Bulle, fera sa course annuelle le dimanche, 20 Juillet, à la Dent de Brenleyres. Les membres passifs désirant y prendre part, sont priés de bien vouloir s'annoncer au président, d'ici au 18 Juillet. (Communiqué.)

Le choléra.

Cette fois ce n'est plus pour rire. C'est bien le choléra et le véritable qui s'avance à petites journées et gagne de proche en proche. Il est probable qu'il fera sa petite tournée d'Europe et qu'il sera apporté dans nos vallées par les étrangers qui, fuyant le fléau, se réfugient en Suisse.

Gare aux buveurs de schnaps! Ils sont à peu près sûrs d'y passer les premiers. S'il n'y avait qu'eux d'atteints, le mal ne serait pas bien grand. Malheureusement, les gens raisonnables qui ne pratiquent point le poison lent des *roquilles*, peuvent être aussi moissonnés par la choléra.

Pour ceux-là seulement, nous donnerons dans notre prochain numéro quelques conseils sur les précautions à prendre. Pour aujourd'hui, nous nous bornons à recommander deux choses : de la propreté et de l'air. De l'air surtout dans les chambres à coucher. Ouvrez vos fenêtres le matin, le soir, qu'il fasse chaud ou froid; de l'air, de l'air.

Plus de malpropres dans l'intérieur des maisons. Plus de foyers de mauvaises odeurs . . . vous me comprenez. Mettez de la chaud vive dessus.

Plus de fumier devant les maisons. Débarrassez-vous, une fois, de ce sot orgueil d'avoir *di ballès*

courtenès devant la méjon. Placez les tas de fumier derrière la maison, loin des fenêtres de l'habitations Car rien n'est plus mal sain.

Au revoir dans huit jours.

AGRICULTURE.

Les concours d'agriculture en France.

Nos voisins de France ont deux espèces de concours agricoles: le concours restreint de département ou seulement de quelques cantons du département qui s'appelle *comice agricole* et le *concours régional* dans lequel sont exposés et primés les produits de l'agriculture de plusieurs départements, de ce qu'on appelle une région.

Les comices et concours agricoles français ne sont pas seulement des expositions de bétail comme cela se pratique dans nos cantons suisses et particulièrement à Fribourg: avec les chevaux, les vaches, les moutons, les porcs, la volaille, les lapins, il y a les instruments d'agriculture, les machines, les produits du sol, céréales, pommes de terre, fruits, légumes, vins, cidres, les fromages, les beurres. On y décerne également des prix culturels et des encouragements aux domestiques qui ont rendu de sérieux et longs services dans la même exploitation. Les propriétaires du plus beau champ de blé, de pommes de terre, de trèfle, de la prairie naturelle la mieux tenue, du plus beau bétail d'écurie, l'éleveur le plus courageux, etc., etc., y reçoivent de belles récompenses. C'est un peu comme nos concours fédéraux d'agriculture, comme celui qui a eu lieu à Fribourg, il y a 6 ans, mais mieux encore que cela.

Au mois de juin dernier, a eu lieu à Epernay un concours régional pour les départements de la Marne, de la Haute-Marne, de Meurthe et Moselle, des Vosges, de la Meuse, de l'Aube et des Ardennes.

C'était donc une espèce d'exposition agricole des sept départements, c'est-à-dire intéressant une contrée deux ou trois fois plus considérable que la Suisse et une population triple au moins de la nôtre.

Or, dans ce grand concours régional d'Epernay, ce sont nos vaches fribourgeoises qui ont tenu le haut du pavé, contre toutes les autres races.

Il y avait, sans doute, des Durham, des croisements Durham, des normandes, des vosgiennes, des Montbéliard, qui sont des germanes des vaches fribourgeoises, qui, toutes, étaient très-belles, et qui ont été primées. Parmi les races françaises diverses, ce sont les Montbéliard, c'est-à-dire une race de sang fribourgeois, qui étaient en tête. Mais le bouquet, c'était la grande vache montagnarde fribourgeoise. Sans doute, que sous le nom de vache fribourgeoise, on désigne la grande vache tachetée, rouge et blanc, et noir et blanc.

Après les fribourgeoises, venaient les Schwytz et les Hollandaises, qui sont surtout bonnes laitières.

Cinq concurrents étaient en présence pour le prix d'ensemble. Et, c'est au lot de bêtes fribourgeoises de M. Dupont-Savinat, qui avait déjà été, pour son même bétail fribourgeois, lauréat de la prime d'honneur dans l'Aube en 1883, que la commission a décerné ce prix.

M. Dupont-Savinat a, du reste, remporté encore le premier prix et le prix unique pour les génisses de 1 à 2 ans, le prix unique pour les génisses de 2 à 3 ans, et le prix unique pour les vaches de plus de 3 ans.

Voilà qui doit nous faire plaisir et nous encourager, nous autres éleveurs fribourgeois. Ne négligeons rien pour bien faire, et perfectionner encore notre belle race.

ÉTRANGER

Choléra. — Le choléra fait des progrès à Toulon et à Marseille et commence à s'étendre. Un cas suivi de mort, a été signalé à la gare de Goncelin, près de Grenoble.

Toulon se défend énergiquement contre le fléau. On va procéder au blanchissage de toutes les maisons de la ville et des faubourgs. De grands feux, alimentés par le goudron, sont allumés chaque soir.

On a enregistré trois suicides par peur du choléra. Paris est indemne. Il n'y a aucune raison d'ajourner la fête du 14 juillet comme cela avait été proposé.

Les cas isolés qui se sont produits à Saluces et à Vérone (Italie) sont confirmés. En revanche la santé est excellente à Turin, au dire du moins des autorités de cette ville.

D'après notre ministre, M. Bavier, l'état sanitaire est excellent à Rome.

A ce numéro est joint un supplément.

On achèterait d'occasion un **mortier** (pilon). S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [963]

Les Ecuries de l'Hôtel-de-Ville, à Bulle, sont à louer. Entrée 1^{er} septembre prochain. [961]

Le Cabinet de lecture de la librairie BAUDÈRE à Bulle sera fermé depuis le 15 juillet à fin août. Prière à tous ceux qui ont des ouvrages de les rapporter sans retard. [962]

On demande un apprenti boulanger. Entrée immédiate. S'adresser à **Georges SOTTAZ**, à Vuadens. [960]

Chez Jos. Moura à BULLE. Grand choix de vins blancs et rouges, à des prix modérés. [958]

Dépôt de filature et échange de laine, chez **Veuve Joséphine Gremaud** à Bulle. [965]

A louer Une maison d'habitation avec dépendances et jardin, à la Tour-de-Trême. Entrée en jouissance, pour la maison le 1^{er} août et pour le jardin le 1^{er} janvier prochain. S'adresser à **Antonin Mivroz**, à Bulle. [968]

HOTEL DES ALPES Bains et douches, à toute heure. Bains sulfureux, d'eau mer (Soolbad), au sel marin, etc. [967]

A VENDRE
1. Une belle propriété, d'un grand rapport, de la contenance de 12 hectares, soit d'environ 37 poses, sise à proximité de la route cantonale Bulle-Vevy.
2. Deux belles gîtes, d'un bon rapport, dont l'une possède une carrière en pleine exploitation.
Le tout sous de favorables conditions de paiement.
S'adresser au notaire **Alex. Andrey** à Bulle. [970]

A louer un bonne **boulangerie** dans un village de la Gruyère. [969] S'adresser au bureau du journal.

Maison à vendre en ville, 2 pièces, cuisine, grange, cave, galetas, remise, écuries, pour 2500 fr. Facilité de paiement. [953] S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE Le fenil de la **Cuvaz**. S'adresser au notaire **Dupré**, en ville, ou à **Xavier Morand**, au Pasquier. [955]

Prêts hypothécaires avec intérêt du 4 1/2 au 5 %. S'adresser au notaire **Andrey**, à Bulle. [956]

Lots de Fribourg à 12 francs. Prochain tirage 14 août. [957] **ANDREY**, notaire.

A louer Une chambre meublée. S'adresser à **M. Clerc**, boulanger. [948]

Mise de bois.

Vendredi 25 juillet crt., dès 2 heures après midi, à l'**Hôtel du Grand-Logis** à GESSENAY, on vendra en mise publique environ 1200 belles plantes de bois, appartenant aux communes du district de Gessenay et se trouvant dans les forêts de la *Plantiera* et *Martiny*, commune de ROUGEMONT. [964]

Hôtel de la Cascade à Bellegarde (GRUYÈRE)

Le soussigné a l'avantage de faire connaître à l'honorable public et à ses connaissances qu'à partir du 1^{er} mai il dessert l'**Hôtel de la Cascade**, situé au pied de la magnifique route alpestre Bulle à Boltigen. Service prompt et soigné, prix modique. On prend des pensionnaires. Altitude environ 1011 mètres au dessus du niveau de la mer. [874] (H 362 F)

Christ Mooser, au Café de la Poste, à Bellegarde.

CHAUSSURES

Par sa nouvelle installation et l'excellente organisation de ses ateliers, et ensuite de nombreux achats de marchandises 1^{re} qualité, le soussigné peut, au point de vue de la bienfaisance, garantir toutes les marchandises sortant de son magasin.

Il se permet de soumettre à l'honorable public de la ville et de la campagne un aperçu de ses prix qui défient toute concurrence.

Bottes empeigne, doubles semelles, depuis fr. 13 —
Souliers » » » » 10 —
Bottines d'hommes, en veau » » 10 —
Bottines de dames » » 5 75
Chaussures d'enfants » » 0 80

Grand choix de chaussures pour fillettes et garçons, de pantouffles, souliers Richelieu, caoutchoucs, etc. etc.

Confection sur mesure, réparations, travail prompt et soigné.

Théoph. Steckli, successeur de Pierre Kohler, Place du Tilleul, à Bulle. [927]

Météorifuge Ménard

Plus rien à craindre de la météorisation ou du gonfle. Ce terrible accident est désormais sans danger, grâce à l'application du remède Ménard.

En vente à l'imprimerie de « La Gruyère »

Prix du flacon 4 francs.

Le flacon se garde indéfiniment et peut servir pour 8 à 10 cas. Prospectus explicatifs.

A la Botte Rouge

Fabrique de Chaussures

Spécialement pour la campagne. Plus de coutures à la machine. Dorénavant toutes mes chaussures seront sans doublures et piquées à la main. Tous mes cuirs sont de première qualité et pris directement chez les fabricants, ce qui me permet de vendre à des prix exceptionnels.

Travail prompt et garanti sur mesure.

Achetez toujours de première main, à la fabrique même, et vous aurez du bon à bon marché.

Immense assortiment pour la ville.

952 **TRENQUE**, fabricant.

MAGASIN DE PARFUMERIE

Aimé MARGOT, COIFFEUR A BULLE
Grand assortiment de Brosserie et de Peignes en ivoire, écaille, buffle, corne d'Irlande, etc.

Jolies Boîtes garnies de Parfumerie pour Etrennes. Choix immense de Savons fins et ordinaires, depuis 10 cent. pièce. Toutes les spécialités de PARFUMERIE connues et recommandées. [66]

Plus de cheveux gris par le BROW'S CAPILLAIRE, 2 fr. 75 le flacon.

LE

Grand Déballage de Chaussures à Bulle

Grand'rue, Café du Commerce ancien bureau Andrey, notaire

sera ouvert tous les jours de marché.

25⁰ meilleur marché que partout ailleurs.

MACHINES à COUDRE

des meilleures systèmes perfectionnés, à main. double fil, depuis francs 60 — à pied » » » 120 —
Apprentissage gratuit.
S'adresser à **M^{me} Brunisholz**, à Bulle. [951]

A louer

Un local pouvant servir de bureau ou de magasin avec grande vitrine et une chambre meublée, les deux situés au rez-de-chaussée de notre bâtiment, avenue de la gare. [945] **Glasson frères**.

Banque populaire Suisse (Succursale de Fribourg.)

Nous escomptons des billets à 3 mois 4 1/2 % + 1/10 % de commission par mois et ouvrons des crédits en comptes-courants garantis 4 3/4 % plus 1/8 à 1/2 % de commission par semestre, selon virement. (O Fr. 16.) [844] Les sociétaires jouissent d'une réduction sur les taux ci-dessus. **La Direction**.

Glasson & C^{ie}, à Bulle

Fers et Quincaillerie. Tuyaux en fer étiré pour conduites d'eau. Véritables fourches américaines garanties, bel assortiment de faux et pierres à faux.

Scies à eau et Scies circulaires, Peaux de caillots vieilles, Toiles à fromage, Maxima et Minima, Poudre et Pâte à polir tous les métaux. Jouis pour diriger les cornes du jeune bétail. Dépôt de **Ph. Guidi**, à Fribourg, pour retailage de Limes. Représentants de la maison **Finsler**, à Zurich, pour Ciro et Paille de fer pour parquets. [846]

Vient de paraître sous forme de brochure

LE CHAUFFAGE des caves à fromages

PAR R. SCHATZMANN directeur de la station laitière suisse à Lausanne

En vente à l'imprimerie de la « Gruyère » à 30 cent. l'exemplaire, franco dans toute la Suisse contre 35 ct. en timbres-poste.

A vendre de bon vin blanc.

à 55 cent. le litre pris à Bulle. S'adresser à **M. Baudère**, Hôtel de Ville à Bulle, qui indiquera [915]

DENTS.

L'art d'avoir de belles et bonnes dents, d'éviter les douleurs, de bien manger et d'éviter les maux d'estomac.
Consultations gratuites.
S'adresser à **F. BUGNON**, chirurgien-dentiste, rue de la Fréfecture 211, à Fribourg. [730]

A vendre un char à deux chevaux, solide et en bon état. S'adresser au bureau du journal. Imprimerie de la Gruyère. Gérant: Ch. Morel

Les deux Arabes expression de désespoir de sa force M. Brendler f... locuteurs, pou... moins les points Mahdi et ses par... battre et de mas... toujours enfanté... la patrie.

Gare aux An... vaillantes popul... du Darfour etc... Mahdi. M. Bren... événement impr... Le navire ven... grand monitor c... sens inverse; e... droit sur la prou... pas la peine de... garez-vous ou s... C'était bien... cynique orgueil... degré de parent... Grande fut la... à la barre, atten... ment de guerre... ci arrivait inflex... à la barre et lu... Le Suez fila dr... temps; la gros... gueule énorme... Le pauvre Suez... côte. Tout son a... bordent le lac... Le capitaine... tempête, mais c... Les deux Ara... danger dès la... sortir du détroit... à la nage, sans... bullois que l'un... Le capitaine... ordonna le déb... ment vu; il fa... afin de pouvoir... On débarqua... passagers et ba... Ismaïlia est... construction re... le creusement... de M. de Lesse... voulait en faire... Cette ville se... de fer qui relie... Au moment... voyait, dans la... fumée de la loc... taine Barrand... Suez et les In... suivre la même... d'être débarras... Tout alla bi... Falcon.

Les deux Ara... le costume de... génaient. Ils a... communs dans... tèrent avec le... industriels de c... venir tragique,

A louer... situé dans le... Adresser le... tra, à Fribou...

Jeu à l'auberge... juillet.

A louer un beau BICICLE... S'adresser

Supplément au N° 28 de la Gruyère

MAINES à COUDRE

Plusieurs systèmes perfectionnés, fil, depuis francs 60 —
» » » 120 —
» » » 180 —
» » » 240 —
» » » 300 —
» » » 360 —
» » » 420 —
» » » 480 —
» » » 540 —
» » » 600 —
» » » 660 —
» » » 720 —
» » » 780 —
» » » 840 —
» » » 900 —
» » » 960 —
» » » 1020 —
» » » 1080 —
» » » 1140 —
» » » 1200 —
» » » 1260 —
» » » 1320 —
» » » 1380 —
» » » 1440 —
» » » 1500 —
» » » 1560 —
» » » 1620 —
» » » 1680 —
» » » 1740 —
» » » 1800 —
» » » 1860 —
» » » 1920 —
» » » 1980 —
» » » 2040 —
» » » 2100 —
» » » 2160 —
» » » 2220 —
» » » 2280 —
» » » 2340 —
» » » 2400 —
» » » 2460 —
» » » 2520 —
» » » 2580 —
» » » 2640 —
» » » 2700 —
» » » 2760 —
» » » 2820 —
» » » 2880 —
» » » 2940 —
» » » 3000 —
» » » 3060 —
» » » 3120 —
» » » 3180 —
» » » 3240 —
» » » 3300 —
» » » 3360 —
» » » 3420 —
» » » 3480 —
» » » 3540 —
» » » 3600 —
» » » 3660 —
» » » 3720 —
» » » 3780 —
» » » 3840 —
» » » 3900 —
» » » 3960 —
» » » 4020 —
» » » 4080 —
» » » 4140 —
» » » 4200 —
» » » 4260 —
» » » 4320 —
» » » 4380 —
» » » 4440 —
» » » 4500 —
» » » 4560 —
» » » 4620 —
» » » 4680 —
» » » 4740 —
» » » 4800 —
» » » 4860 —
» » » 4920 —
» » » 4980 —
» » » 5040 —
» » » 5100 —
» » » 5160 —
» » » 5220 —
» » » 5280 —
» » » 5340 —
» » » 5400 —
» » » 5460 —
» » » 5520 —
» » » 5580 —
» » » 5640 —
» » » 5700 —
» » » 5760 —
» » » 5820 —
» » » 5880 —
» » » 5940 —
» » » 6000 —
» » » 6060 —
» » » 6120 —
» » » 6180 —
» » » 6240 —
» » » 6300 —
» » » 6360 —
» » » 6420 —
» » » 6480 —
» » » 6540 —
» » » 6600 —
» » » 6660 —
» » » 6720 —
» » » 6780 —
» » » 6840 —
» » » 6900 —
» » » 6960 —
» » » 7020 —
» » » 7080 —
» » » 7140 —
» » » 7200 —
» » » 7260 —
» » » 7320 —
» » » 7380 —
» » » 7440 —
» » » 7500 —
» » » 7560 —
» » » 7620 —
» » » 7680 —
» » » 7740 —
» » » 7800 —
» » » 7860 —
» » » 7920 —
» » » 7980 —
» » » 8040 —
» » » 8100 —
» » » 8160 —
» » » 8220 —
» » » 8280 —
» » » 8340 —
» » » 8400 —
» » » 8460 —
» » » 8520 —
» » » 8580 —
» » » 8640 —
» » » 8700 —
» » » 8760 —
» » » 8820 —
» » » 8880 —
» » » 8940 —
» » » 9000 —
» » » 9060 —
» » » 9120 —
» » » 9180 —
» » » 9240 —
» » » 9300 —
» » » 9360 —
» » » 9420 —
» » » 9480 —
» » » 9540 —
» » » 9600 —
» » » 9660 —
» » » 9720 —
» » » 9780 —
» » » 9840 —
» » » 9900 —
» » » 9960 —
» » » 10000 —

à louer

Pouvant servir de bureau
asin avec grande vitrine
meublée, les deux situés
haussés de notre bâtiment,
à la gare. [945]

Glasson frères.

populaire Suisse

(Bourse de Fribourg.)

Comptes des billets à 3 mois
1/10 % de commission par
bons des crédits en comptes-
rants 4 3/4 % plus 1/8 à 1/2 %
non par semestre, selon vire-
(O Fr. 16.)

taires jouissent d'une réduc-
taux ci-dessus. [844]

La Direction.

et Cie, à Bulle

et quincaillerie.
en fer étiré pour
s d'eau. Véritables
américaines garan-
assortiment de faux
s à faux.

eau et Scies circulaires,
billes vieilles, Toiles à fro-
mètres pour fromagers,
Minima, Poudre et Pâte à
les métaux. Jugs pour diri-
es du jeune bétail. Dépôt de
Fribourg, pour retailage
Représentants de la maison
à Zurich, pour Ciro et
pour parquets. [846]

ent de paraître sous forme

CHAUFFAGE

ves à fromages

AR R. SCHATZMANN
de la station laitière suisse
à Lausanne

ente à l'imprimerie de la

ent. l'exemplaire,

toute la Suisse contre 35 ct.
poste.

à vendre

on vin blanc.

nt. le litre pris à Bulle.
r à M. Baudère, Hôtel
Bulle, qui indiquera [915]

MENTS.

d'avoir de belles et bon-
s, d'éviter les douleurs,
manger et d'éviter les
estomac.

atations gratuites.
esser à F. BUGNON, chi-
entiste, rue de la Jéré-
1, à Fribourg. [730]

re un char à deux che-
vaux, solide et en bon

r au bureau du journal.

e la Gruyère. Gérant: Ch. Morel

Histoire d'un drapeau.

(Suite.)

Les deux Arabes se turent ; mais leurs figures avaient cette expression de défi hautain de l'homme qui entre dans la lutte, sûr de sa force et de son bon droit.

M. Brendler faisait, à part lui, la réflexion que ses interlocuteurs, pour être des sauvages, n'en connaissaient pas moins les points saillants de la question égyptienne et que le Mahdi et ses partisans se battaient, non pour le plaisir de se battre et de massacrer, mais agissaient sous un mobile qui a toujours enfanté de grandes choses, celui de la religion et de la patrie.

Gare aux Anglais, se disait M. Brendler, si ces fortes et vaillantes populations de la Nubie, de l'Abyssinie, du Soudan, du Darfour etc. viennent à s'ébranler, sous la conduite du Mahdi. M. Brendler en était là de son monologue, lorsqu'un événement imprévu vint l'interrompre.

Le navire venait d'entrer dans le lac de Time-Sale. Un grand monitor de guerre portant pavillon anglais, venait en sens inverse ; celui-ci, au lieu de chercher à croiser, porta droit sur la proue du Suez. Il avait l'air de dire : « Je ne prends pas la peine de me déranger pour un petit navire français ; garez-vous ou sinon je vous passe dessus ».

C'était bien là le sans-foçon britannique dans tout son cynisme orgueilleux. Le monitor en question devait avoir quelque degré de parenté avec Miss Stoner.

Grande fut la panique à bord du Suez. Le marin qui était à la barre, attendait, pour faire son mouvement, que le bâtiment de guerre eût indiqué le sien, selon l'usage. Mais celui-ci arrivait inflexible et menaçant. Le capitaine Barrand sauta à la barre et lui imprima un rapide mouvement de rotation. Le Suez fila droit à la côte qui était peu éloignée. Il était temps ; le gros monitor le frôla presque, en présentant la gueule énorme de ses canons abrités par des tourelles en fer. Le pauvre Suez ne put être arrêté à temps et il échoua à la côte. Tout son avant était engagé dans les bancs de vase qui bordent le lac.

Le capitaine Barrand ordonna machine en arrière, jura, tempêta, mais cela ne fit pas bouger d'un cran son bâtiment.

Les deux Arabes, toujours aux aguets, avaient compris le danger dès la première minute et avaient déjà, comme au sortir du détroit de Messine, pris leurs mesures pour se sauver à la nage, sans oublier, bien entendu, le précieux drapeau bullois que l'un d'eux portait attaché à ses reins.

Le capitaine Barrand fit mettre à l'eau les embarcations et ordonna le débarquement pour tout le monde. C'était sage-ment vu ; il fallait alléger le bâtiment autant que possible, afin de pouvoir le renflouer.

On débarqua rapidement, à quelques minutes d'Ismaëlia, passagers et bagages.

Ismaëlia est une ville d'environ 10,000 habitants, dont la construction remonte au premier coup de pioche donné pour le creusement du Canal. Sa création est due à l'initiative de M. de Lesseps qui y possédait une charmante villa et qui voulait en faire un dépôt maritime important.

Cette ville se trouve être la principale station du chemin de fer qui relie le Caire à Suez.

Au moment où les passagers du Suez débarquaient, on voyait, dans la plaine, s'approcher rapidement le panache de fumée de la locomotive d'un train venant du Caire. Le capitaine Barrand invita tous les voyageurs en destination pour Suez et les Indes à prendre ce train, annonçant qu'il allait suivre la même voie avec son courrier dont il lui tardait d'être débarrassé.

Tout alla bien ; le train du Caire arriva à Suez avant le Falcon.

Les deux Arabes jugèrent le moment opportun de reprendre le costume de leur pays ; les habillements européens les gênaient. Ils avisèrent un de ces bazars si pittoresques et si communs dans les villes d'Orient, où il y a de tout. Ils traitèrent avec le marchand qui était Juif, comme la plupart des industriels de ce genre. Cette transaction si simple faillit devenir tragique, grâce au drapeau bullois.

Il était écrit que ce drapeau devait susciter partout des orages, en Europe comme en Orient.

Le fait de voir deux Arabes, dont le type et l'accent accusaient une origine nubienne, vêtus à l'européenne, avait frappé tout d'abord le Juif. Son regard s'était surtout attaché au paquet si richement enveloppé et si jalousement gardé ; il flairait quelque rareté européenne.

— Qu'avez-vous là, fit-il, en désignant le paquet ?
— Cela ne te regarde pas, répondit Beni Assoum.
— Ne pourriez-vous pas me le montrer ?

— Pour rien au monde, surtout à un individu de ta race.
La curiosité du Juif, vivement excitée par ces mystérieuses réponses, prit des proportions épiques. Il résolut de la satisfaire.

Pendant que ses deux clients changeaient d'habillements, le Juif s'approcha du paquet déposé sur une table et chercha à introduire sa main à l'intérieur. Ce que voyant, les deux Arabes se ruèrent sur le Juif et le poussèrent avec violence. Le Juif alla heurter une étagère chargée de bibelots. L'étagère dégringola avec fracas ; les débris de bibelots roulèrent par terre.

Le Juif, d'un coup-d'œil, calcula l'étendue du désastre ; il se crut ruiné.

Hors de lui, il empoigna, en se relevant, un vieux yatagan qui était à sa portée et se précipita sur ses deux adversaires. Ceux-ci, sans armes, reculèrent ; le yatagan atteignit le précieux paquet et le perfora. Azouar, leste comme une panthère, fit un bond pour prendre à dos le Juif qui fut terrassé et roué de coups de poing.

— A l'assassin, au secours, cria-t-il.

Une femme parut, soulevant une tenture ; elle portait ce double voile de rigueur chez la femme en Orient, lorsqu'elle se montre en public, lequel masque le haut et la bas de la figure, ne laissant voir que la ligne des yeux. C'était la femme du Juif. Elle courut sur la porte de la rue, appelant au secours. Aussitôt un attroupement se forma ; mais comme le Juif était détesté, les spectateurs n'étaient pas fâchés de la correction que les deux Arabes continuaient à lui donner.

Survinrent quatre espèces de gendarmes ou agents de la police égyptienne, qui s'interposèrent. Le Juif, remis sur pied, accusa les Arabes de l'avoir volé. Les gendarmes voyant les accusés serrer de près le fameux paquet du drapeau, crurent que c'était là le corps du délit et voulurent s'en emparer.

C'était juste ce qu'il fallait pour pousser nos deux héros au paroxysme de la fureur. Ils sautèrent sur de vieilles armes qui gisaient dans le bazar et prirent une attitude menaçante. Les gendarmes dégainèrent ; une véritable bataille allait s'engager et elle ne promettait rien de bon pour les gendarmes, car la foule prenait parti pour les Arabes.

Heureusement que chez le Juif l'amour du gain l'emporta sur la gloire des combats et le désir de venger l'injure reçue.

— Arrêtez, cria-t-il aux gendarmes, vous allez tout casser et démolir ma boutique. Laissez aller en paix ces deux fous ; ils ne m'ont rien volé. Tout au moins allez-vous-en vous battre dehors.

Les gendarmes ne demandaient pas mieux que d'avoir un prétexte pour opérer une retraite honorable ; ils rengainèrent et se retirèrent. Les Arabes en firent autant.

La femme du Juif se jeta au cou de son mari, en lui disant qu'il avait été sage comme Salomon et terrible comme Josué.

Les deux Arabes se dirigèrent vers le port où ils retrouvèrent M. Brendler.

Celui-ci leur dit : « Mes amis, le Falcon est arrivé ; il repart dans deux heures ; je suis décidé à aller étudier votre pays et voir de près les événements qui s'y préparent. Me garantissez-vous que ma qualité d'Européen ne m'attirera pas quelque désagrément de la part de vos compatriotes ? »

— Nous te jurons, dit Beni Assoum, sur Allah et sur son prophète Mahomet qu'aucun mal ne t'arrivera par notre faute. Nous te présenterons au grand Mahdi qui aime les hommes justes et bons ; tu seras un frère pour nous.

Deux heures après le Falcon continuait sa route en entrant dans la Mer Rouge, ayant à bord M. Brendler et nos deux Arabes. (A suivre.)

On nous écrit de Berne :

Une nouvelle pomme de terre

ET

un rosier utile.

Dans une récente conférence, à la *Linnean Society* de Londres, le botaniste très connu, M. J. G. Baker, a signalé environ six plantes à racine tuberculeuse, appartenant au genre des *Solanum*.

En ce qui concerne notre pomme de terre, il déclare que sa patrie se trouve dans la partie élevée du Chili, dont l'air est très sec.

Une autre espèce croit dans les parties humides de ce même pays, et en particulier dans celles où le climat est encore plus humide que dans la Grande Bretagne — cette dernière espèce s'acclimate et se transplante très facilement. Déjà en 1826, on fit en Angleterre des essais avec cette espèce nouvelle et un célèbre agronome, M. J. Sabine, a eu avec cette nouvelle culture un certain succès.

Au premier abord, on ne prit pas garde à cette plante, qu'on confondit avec notre pomme de terre, car à l'état sauvage ses racines ne produisent que de petits tubercules amers, de couleur rougeâtre ou jaunâtre. Cultivé, ce même végétal se développe beaucoup dans toutes les directions, — de deux plantes on a réussi à obtenir en une année plus de 600 tubercules ; la racine principale acquit une longueur d'environ 7 pieds. De plus, par la culture, la dimension des tubercules avait beaucoup augmenté et ils avaient perdu leur goût amer.

C'est parce qu'on ne cultive notre pomme de terre que pour en obtenir les tubercules et cela dans des conditions climatologiques qui laissent beaucoup à désirer, qu'elle a perdu sa vigueur, qu'elle cesse quelquefois de fleurir et par conséquent de produire des graines ; c'est de là qu'est résultée la maladie des pommes de terre. D'autres végétaux, également cultivés dans un certain but déterminé, ont confirmé l'observation ci-dessus, car il est impossible de négliger continuellement certains organes, au détriment d'autres parties d'une même plante. En vertu de ce qui précède, on doit s'efforcer de choisir pour chaque climat différent, des plantes tuberculeuses appropriées à ce climat, de manière que la plante puisse toujours se développer dans toutes ses parties.

A côté de cette espèce appelée *Solanum Maglia*, on fait en France, à titre d'essai, des plantations d'une autre espèce appelée *Solanum Commersoni*, très avide sous le rapport de l'humidité du terrain. On procède encore, chez nos voisins d'Outre-Jura, à des essais sur une espèce appelée le *Solanum Ohron-dii* — de même dans les Etats-Unis sur celle appelée le *Solanum J-amesii*. D'après la *Feuille hebdomadaire agricole de l'Autriche (Oesterr. landw. Wochenblatt)* à laquelle j'emprunte ces détails, c'est toujours sur la première nommée de ces tuberculeuses, qu'on base le plus grand espoir de succès.

Dans une feuille horticole de Berlin ; je trouve la description curieuse d'une plante appelée *Pomme-rose (die Apfelfrose) Rosa villosa L.* par M. R. Gernhard à Jena, dont la fleur, d'un rouge pâle, rappelle un peu le parfum des plantes térébinthacées. On extrait du fruit de cet arbuste, qui acquiert jusqu'à 3 mètres de hauteur, une sauce de couleur brune, d'un goût très agréable, d'une acidité qui rappelle celle du vin et dont le parfum tient à l'odeur de la rose. Enfin, certains jardiniers désignent aussi cette plante d'ornement, dont les fruits peuvent être utilisés, sous le nom de *Rose-pomme*.

J'ai cru être agréable à vos lecteurs en traduisant les renseignements ci-dessus d'après des journaux allemands, que j'ai eu l'occasion de parcourir.

C.

A louer pour le 1^{er} janvier 1885,
la gîte **La Chaux**,
située dans le village de Charmey.

Adresser les offres à **M. Ernest Gottrau**, à Fribourg. (H 540 F) [975]

Jeu de l'oie

à l'auberge de SORENS, dimanche 20
juillet. [971]

Chollet, aubergiste.

Profitez de l'occasion.

A vendre, pour cause de départ, un
beau **BICICLE**, solide et léger, pour 40 fr.
S'adresser au bureau du journal.

BOULANGERIE.

Le soussigné avise l'honorable public,
qu'il vient de prendre la suite de la bou-
langerie **Garin** à Bulle. Il se recommande
à la bienveillance du public.
Charles Messerly.

Perdu

Mardi, 8 ct., entre La-Roche et Bulle
1 paquet d'échantillons de toilerie.

Prière à la personne qui l'a trouvé de
l'apporter à l'*Hôtel-des-Alpes* contre ré-
compense. [983]

Placements hypothécaires

Le soussigné est chargé de placer dif-
férentes sommes, variant de fr. 500 à
30,000, moyennant de bonnes hypothè-
ques. [979]

Taux 4 1/2, 4 3/4 et 5 %.

P. FAVRE, notaire.

A louer

Un logement de 1^{er} étage, composé de 4
chambres, cuisine, cave et galetas.
S'adresser au bureau du journal.

A louer

un petit magasin en ville. [934]
S'adresser au bureau du journal.

Chez J. MOREL-BADOUX à Bulle.

Farines diverses, Maïs, Son et
Avoine.

Tourteaux de sésame,
1^{re} qualité. [558]

On offre à vendre une **SCIERIE**
située aux Granges, près Bulle.
Le bureau du journal indiquera.

Mise au concours.

Les fournitures de pain et de viande pendant environ 7 jours du cours du régiment V à Bulle, sont mises au concours.

Les soumissionnaires doivent faire leurs offres calculées par ration, pour le pain de 750 grammes, et pour la viande de 320 grammes, et les adresser franco, par lettres cachetées portant la suscription « Soumission pour pain et viande » au Commissariat central des guerres à Berne d'ici au 9 août prochain.

Les soumissionnaires restent engagés pour leurs offres jusqu'au 23 août.

Le nom des cautions doit être indiqué dans la soumission; on doit en outre joindre à celle-ci une attestation des autorités communales constatant la solvabilité du ou des soumissionnaires et de leurs cautions. Les soumissions ne répondant pas à ces formalités seront écartées.

Le cahier des charges est déposé au bureau du Commissariat cantonal des guerres à Fribourg, ainsi qu'au bureau de la préfecture de la Gruyère à Bulle et dans les bureaux du Commissariat central où l'on peut en prendre connaissance. Berne, le 1^{er} juillet 1884. (O. H. 8113)

977] Le Commissariat central des guerres.

SCHMID, BERINGER et C^{IE}.

à FRIBOURG et SOLEURE

Fers, Quincaillerie et Machines diverses.

Même maison à Bernau (Allemagne).

Nous avons l'honneur de porter à la connaissance de notre clientèle et de l'honorable public en général, que nous venons de transférer notre magasin de gros fers et quincaillerie en gros dans la maison de Madame Jacques Wicky-Landeret, près St-Nicolas, soit dans les locaux occupés précédemment par MM. Rauch et Cie. Notre magasin de la rue du Tilleul (Pont Muré) ne subit aucun changement.

Il sera toujours des mieux assortis et tous nos efforts tendront à justifier la confiance dont notre maison est honorée depuis plus d'un siècle. 981] (H 548 F) Schmid, Beringer et Cie.

MM. RAUCH & C^{ie} (RAUCH ET CHIFFELLE)

ancienne maison Pierre Wicky

ont l'avantage d'informer l'honorable public et leur nombreuse clientèle qu'il ont transporté leur

commerce de fer et quincaillerie

au 1^{er} magasin des Arcades, vis-à-vis du Tilleul,

et pour les gros fers, à l'Avenue de la gare, à côté de la route de la Neuveville.

On prend aussi les commandes de gros fers, de houille et de coke au magasin des Arcades.

(H 536 F) Qualité garantie. Prix modérés. [976

Travaux au concours.

La commune de Broc met au concours: 1. La construction d'un abri pour chevaux et voitures, comme dépendance de la Maison-de-Ville; 2. Les réparations à faire au bâtiment sis sur l'art. 87 du cadastre.

Prendre connaissance du cahier des charges au secrétariat communal du dit lieu, où les soumissions sus-désignées devront être remises séparément, signées et cachetées. Pas d'indemnité pour plans, devis ou déplacements.

Broc, le 7 juillet 1884. 978] Secréariat.

Dimanche 13 juillet 1884

Grande salle de l'Hotel-des-Alpes à Bulle

Soirée familière

donnée par le MÄNNERCHOR (société de chant) de Morat, la SOCIÉTÉ DE MUSIQUE et la CHORALE de Bulle.

Programme riche et varié.

Prix d'entrée 50 centimes; pour les enfants accompagnés de leurs parents 20 centimes.

On commencera à 8 heures. 980] Consommation dans la salle.

FERBLANTERIE

Couverture de bâtiments en tuiles, ardoises, zinc, etc.

Baignoires et baigns de siège, lessiveuses économiques, boîtes à lait en tôle étamée.

Lampisterie, tubes et mèches.

Assortiment de batterie de cuisine.

Réparations en tous genres.

Travail soigné et prix modérés.

Jules PASQUIER.

AVIS.

Au magasin de cuirs de M. Ernest Glasson à Bulle, dépôt de Courroies de transmission en cuir étiré, Caoutchouc, Coton imprégné, Lanières dites inusables, Privets, Cuirs à emboutir, le tout provenant d'une des premières fabriques anglaises dans cette spécialité. 985]

Dans les 24 heures, les commandes les plus importantes peuvent être effectuées dans toutes les dimensions désirables et aux conditions les plus avantageuses. 986]

MM. de Lavallaz & Vioget

fabricants de Tabacs et Cigares, à Monthey, rappellent à leur clientèle que M. Jean Käser, à Fribourg, est leur représentant pour tout le canton de Fribourg.

« Cigares valaisans, Grandson, Vevey, Tabac des armées, Caporal vaudois, Virginie, etc. » [931

!! ATTENTION !!

Encouragé par sa clientèle et dans le but de faciliter au public l'achat de certains articles qui lui sont journellement demandés, le soussigné fait savoir qu'il vient de joindre à son assortiment en verres et vitres un commerce de quincaillerie consistant en serrures et garnitures de meubles, clous, vis, outils de menuiserie, scies à eau et à mains, provenant des meilleures fabriques suisses, anglaises et françaises.

Par des prix avantageux et une qualité irréprochable, il s'efforcera de satisfaire l'honorable public. [921

Louis Desbiolles.

INSTALLATIONS EN TOUS GENRES

LOUIS FATIO

CONSTRUCTEUR - SPÉCIALISTE

14, rue Saint-Roch, 14

LAUSANNE

SOLIDITÉ

Durée et sécurité parfaite.

SYSTÈME PERFECTIONNÉ et garanti de bonne conductibilité.

CONSTRUCTION SOIGNÉE

Matériaux de premier choix.

ÉTUDES, VÉRIFICATIONS & RÉPARATIONS D'ANCIENS PARATONNERRES

Renseignements et références nombreuses à disposition.

Chez François Pilloud, près du temple à Fribourg

Gillard, entrepreneur, à Bulle

Clarin, E., entrepreneur, à Estavayer-le-Lac

TUILES DE ZURICH

système économique

DE LA

Grande tuilerie mécanique

Industrie nationale.

Garanties contre la gelée et les intempéries les plus rigoureuses. Prix exceptionnellement réduits. [848

Alpenkräuter-Magenbitter

BITTER SUISSE

de J. Schärz & Comp. à Gutenberg (Berne)

Ce Bitter, préparé avec les plus grands soins, doit sa réputation toujours plus grande aux bons effets qu'il produit. Excitant, digestif, stomacique, réchauffant, il se recommande surtout aux personnes faibles et à celles qui souffrent de l'estomac. [905

Seul dépôt pour la Gruyère, chez Joseph Moura, à Bulle.

Avis aux Dames.

Ne jetez plus vos cheveux.

3 francs de façon pour faire une natte avec des cheveux tombés

Grand choix de nattes depuis 5 fr.

Achat de cheveux coupés et tombés, chez Aimé Margot, coiffeur-parfumeur, maison Calibyte BARRAS, en face du Cheval-Blanc,

Mise publique.

Lundi 21 juillet, dès 2 heures après midi, le soussigné vendra en mise publique, à son domicile à Avry-dev.-Pont, la récolte de quelques poses de froment, avoine et pommes de terres; ainsi que plusieurs pièces de bétail et cheptel. 986]

Ulysse Favre.

A LOUER

Une bonne cave à vin, voûtée. [974 S'adresser au bureau du journal.

Un mouton a disparu de Maules mardi passé. La personne qui pourrait en donner des renseignements, est priée de les adresser à Martin Bossens, à Maules, contre récompense. [972



PRIX DE L'AB

Pour la Suisse:

Pour l'Étranger:

Prix du Num

On s'abonne à t de p

Bu

Que les lec faire trève a libertarde, po nous menace

Les embou spécialement épidémies, q favorables p ment, leur m que, le Nil, fleuves de l'A quant à l'As fleuves, le Ga se conserven choléra asiati

Le choléra puis il se co culations pre l'eau de riz. L ment toute l' pouillé de sor de la gelée d et se couvre rapidement, aspect cadav rapidement, s au bout d'un

On s'accor dans une mal en 1445, don le nom de t l'Europe enti Vers l'an venant de l' biennes, la R et Paris en En France il 95,000 décès.

FEUL

DENN

Dans ce but ment les quali C'était une parleurs qu'on d'Etat; un hor hardi, ambitieu sur le canevas ingénieuse, ser beaux dehors qu'étaient infall ELEVÉ pour le reculé devant j couru quelque tre, il était ve Mahomet dans